

Privas, le 29 avril 2020

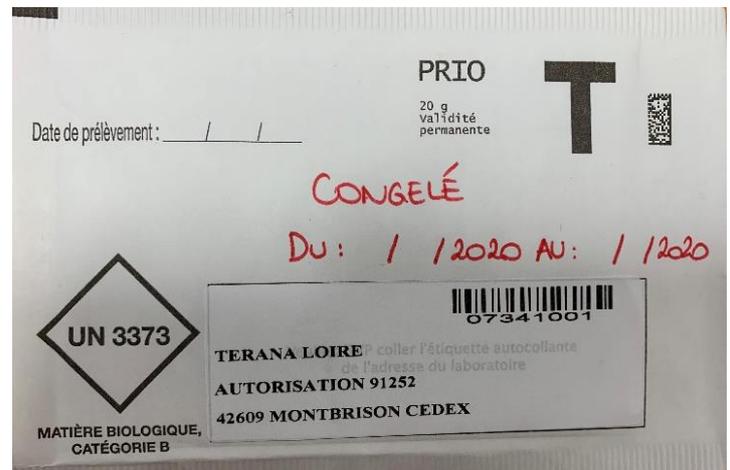
Objet : Gestion des prélèvements auriculaires BVD durant la crise sanitaire COVID-19

A tous les éleveurs et éleveuses de l'Ardèche,

Les services de La Poste et le laboratoire TERANA retrouvent un service permettant d'assurer l'envoi, la réception et le traitement des prélèvements de cartilage BVD. **Vous pouvez donc de nouveau transmettre les échantillons de cartilage BVD par voie postale à partir du **lundi 4 mai 2020**.**

ATTENTION : pour tous les échantillons qui ont été congelés, vous devez **impérativement mentionner sur l'enveloppe** :

- **Date de prélèvement du cartilage**
- **Date de congélation de l'échantillon**
- **Date de décongélation de l'échantillon**



Sans cela, les échantillons ne pourront pas être analysés.

Veillez à **mettre 1 échantillon par enveloppe** sinon l'enveloppe risque de ne jamais arriver au laboratoire (enveloppe préaffranchie pour ce poids...).

Les services de la Poste fonctionnent 4 jours par semaine, à savoir du lundi au jeudi pour les semaines avec jours fériés et du mardi au vendredi les autres semaines. Pour la semaine du 04 mai 2020, **veillez à mettre vos échantillons au courrier avant mardi soir**.

Pour les prélèvements non congelés, le fonctionnement reste le même que d'habitude : inscrire uniquement la date de prélèvement sur l'enveloppe.

N'hésitez pas à en parler à vos voisins, collègues et ami-e-s afin que tous soient au courant de cette nouvelle mesure exceptionnelle. Nous vous remercions !

Toute l'équipe du GDS de l'Ardèche reste à vos côtés pendant cette période alors pour tout renseignement complémentaire, contactez nous par téléphone au : 04 75 64 91 85 ou par mail : gds07@cmre.fr.

L'équipe du GDS 07